

Les banques canadiennes et l'effort de guerre du Dominion.—Les banques à charte, dont les opérations, en majeure partie, ont une envergure nationale, furent, dès le début, en mesure d'exercer une influence extraordinairement puissante sur la poursuite de l'effort de guerre du Canada. Leur expérience, leurs ressources et leur organisation, de même que leurs milliers de succursales répandues à travers le pays, ont été mises sans réserve à la disposition de l'Etat et ont été d'un grand secours dans l'accomplissement d'une bonne partie du travail administratif inhérent au contrôle des mesures, multiples et compliquées, nécessaires au maintien de l'équilibre financier. Les spécialistes du commerce bancaire ont collaboré aux opérations de financement de guerre qui ne cessent de prendre de l'ampleur.

Aujourd'hui, le volume des affaires des banques atteint un niveau phénoménal comparativement à toute autre époque de leur histoire, bien que leur personnel expérimenté soit beaucoup plus restreint qu'en temps de paix à cause de l'enrôlement de près de 7,000 de leurs plus jeunes employés dans les forces armées. Ces hommes ont dû être remplacés par des femmes formées rapidement à fond dans ce travail.

Le travail de guerre le plus onéreux échéant aux banques consiste dans l'administration des règlements de contrôle du change étranger. Ces règlements, nombreux et compliqués, exigent une grande somme de travail supplémentaire de la part du personnel des principaux bureaux, comme les explications à donner aux clients, les instructions sur la façon de procéder, les formules à remplir et la responsabilité absolue des innombrables transactions internationales en cours.

L'activité de guerre consiste encore à veiller aux détails relatifs à l'offre et à la vente des obligations de la victoire; à la vente des certificats et des timbres d'épargne de guerre; à la caisse des coupons de rationnement telle qu'établie dans les banques aux Etats-Unis; à l'établissement de succursales dans les camps militaires; au paiement des innombrables chèques des employés civils et des membres des forces armées et des personnes à leur charge; au paiement des coupons des centaines de milliers de détenteurs d'obligations de la victoire; à la responsabilité d'une foule de détails concernant la loi sur le timbre de chèque; à l'encaissement et au virement de millions de certificats d'impôt sur le revenu relatif aux coupons, chèques et autres effets encaissés ou reçus en dépôt pour le service de l'impôt sur le revenu.

Tout ce travail supplémentaire est devenu une partie de la routine bancaire au Canada.

Sous-section 2.—Statistiques combinées des banques à charte

Afin de donner une idée nette de la nature des opérations bancaires au Canada, le passif des banques est étudié dans le tableau 7 sous deux aspects différents: le passif envers les actionnaires et le passif envers le public, celui-ci étant ordinairement le seul considéré lorsqu'il s'agit de déterminer l'état financier d'une banque. L'actif est divisé en quatre catégories, l'actif non classifié étant ajouté au total. Le lecteur intéressé à la pratique bancaire remarquera l'augmentation relative du capital et du fonds de réserve de même que la forte augmentation proportionnelle du passif envers le public par rapport au passif total et le pourcentage graduellement croissant du passif envers le public par rapport à l'actif total. Le graphique qui suit donne la répartition de l'actif total; il est très intéressant à ce point de vue. La proportion